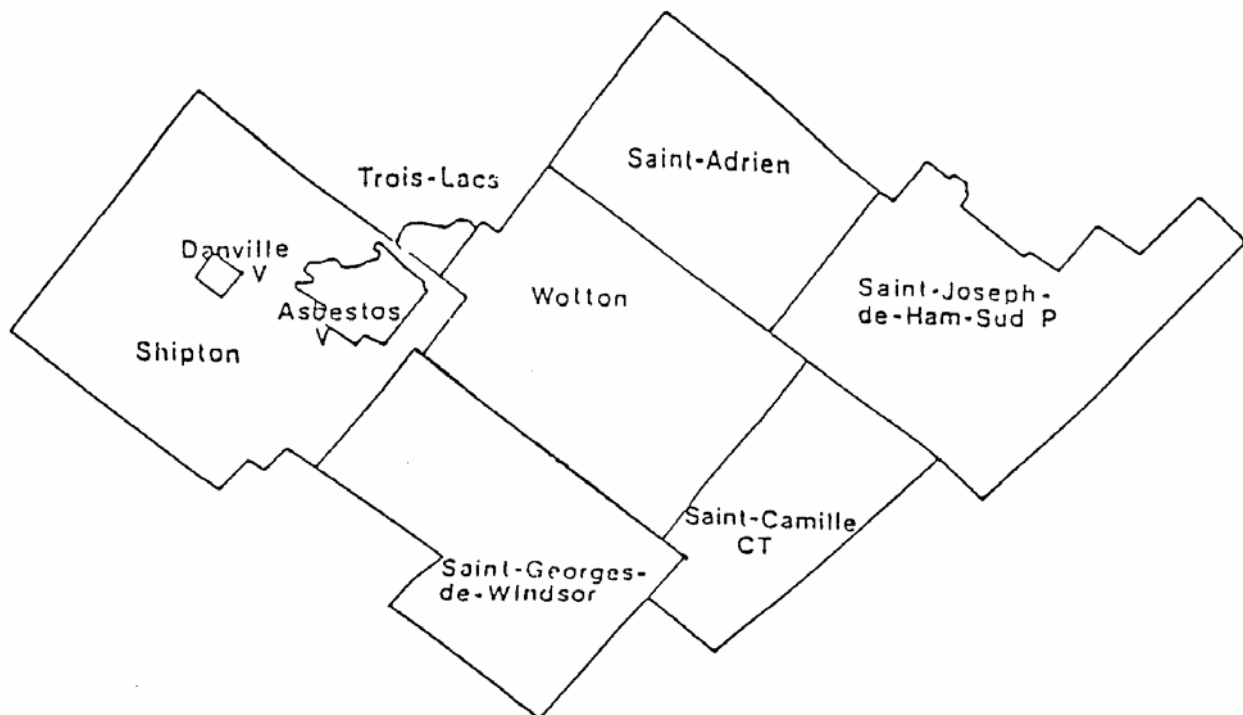


2. LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ASBESTOS

La municipalité régionale de comté d'Asbestos (anciennement de L'Or-Blanc) est composée des neuf municipalités locales suivantes: Asbestos (ville), Danville (ville), Saint-Adrien, Saint-Camille (canton), Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Joseph-de-Ham-Sud (paroisse), Shipton, Trois-Lacs et Wotton. Elle est une des sept municipalités régionales de comté qui forment la région administrative de l'Estrie (05).

FIGURE 2.1 : LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ASBESTOS



Le milieu physique

Le territoire de la municipalité régionale de comté d'Asbestos présente un relief faiblement ondulé qui prend l'allure d'un plateau d'où émergent des collines isolées. Les principaux sommets sont : le mont Pinnacle d'une hauteur de 410 mètres (Shipton), le mont Saint Adrien d'une hauteur de 440 mètres (Saint-Adrien) , le petit mont Ham d'une hauteur de 450 mètres (Saint-Adrien) et le mont Ham d'une hauteur de 710 mètres (Saint-Joseph-de-Ham-Sud paroisse). (voir figure 2.2).

Le territoire régional fait partie du bassin de la rivière Nicolet à l'exception de quelques secteurs couvrant principalement la partie est de la paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud ainsi que la partie sud de la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor. Ces secteurs sont les parties en amont du bassin de la rivière Saint-François.

La rivière Nicolet et la rivière Danville drainent l'ensemble du territoire de la municipalité régionale de comté. Mentionnons que la rivière Nicolet se divise en trois branches soient : la branche Nicolet Nord-Est, la branche Nicolet Centre et la branche Nicolet Sud-Ouest.

La région comprend trois lacs ainsi que deux étangs d'envergure : le lac à la Truite dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, le lac Saint-Georges dans la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, le lac des Trois-Lacs dans la municipalité de Trois-Lacs, l'étang Burbank et l'étang Perkins. Ces étangs sont situés dans la partie ouest de la municipalité de Shipton. Tous ces lacs ou étangs ont fait l'objet de développement soit comme lieu de villégiature ou comme milieu d'interprétation de la nature dans le cas de l'étang Burbank.

En ce qui a trait au type de sol, mentionnons qu'on trouve peu de sol de première qualité pour l'agriculture sur le territoire. Les meilleures terres atteignent le niveau 3 et le niveau 4, selon la classification de l'Inventaire des terres du Canada. Il s'agit de sol comportant des limitations plutôt graves qui restreignent le choix des cultures ou qui imposent des pratiques agricoles spéciales. On retrouve les meilleurs sols dispersés dans la partie nord de la municipalité de Shipton et dans certains secteurs des municipalités du canton de Saint-Camille, de Saint-Georges-de-Windsor et de Wotton.

D'un autre côté, le sous-sol de la municipalité régionale de comté d'Asbestos offre un fort potentiel pour l'exploitation minière. Depuis plus d'un siècle, l'extraction de l'amiante est une importante activité économique pour la région. En plus de l'amiante, plusieurs autres minéraux, non-exploités actuellement, sont présents dans le sous-sol de la municipalité régionale de comté.

La municipalité régionale de comté d'Asbestos offre un milieu privilégié pour l'exploitation forestière en raison des conditions climatiques et de la qualité des sols qu'on y trouve. La forêt, qui recouvre 66% du territoire de la municipalité régionale de comté, est composée de boisés mixtes de conifères et de feuillus.

LÉGENDE DE LA FIGURE 2.2 :

ÉLÉMENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ASBESTOS

LE MILIEU PHYSIQUE

- Rivières
- Lacs
- Sols de qualité supérieure
- Principaux sommets
- Limite des bassins versants

PRINCIPALES LIMITES ADMINISTRATIVES

- Limites municipales
- Limite de la municipalité régionale de comté d'Asbestos
- Limite de la région administrative
- Limite du zonage agricole
- (000) Population totale en 1996

L'OCCUPATION DU SOL

- Réseau routier majeur
- Corridor ferroviaire abandonné (piste multifonctionnelle)
- Corridor hydro-électrique
- Mine et halde de résidus miniers
- Parcs industriels

NE PAS PHOTOCOPIER

VOIR FIGURE 2.2: Éléments présents sur le territoire
de la Municipalité régionale de comté d'Asbestos

Format 11 x 17 (laisser deux pages)

NE PAS PHOTOCOPIER

Verso de la figure 2.2

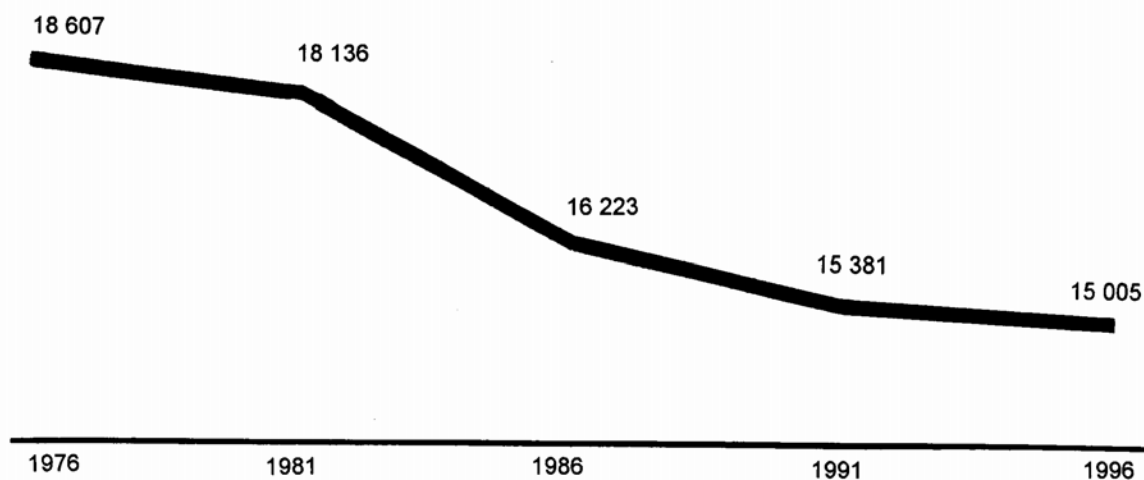
Format 11 x 17

La démographie

Selon Statistiques Canada, on dénombrait 15 005 personnes sur le territoire de la municipalité régionale de comté d'Asbestos en 1996. Les municipalités les plus peuplées sont : Asbestos (ville) (6271 habitants), Shipton (2753 habitants), Danville (ville) (1796 habitants) et Wotton (1583 habitants). À l'exception de Wotton, ces municipalités, situées dans le secteur ouest de la municipalité régionale de comté, représentaient 72% de la population de la municipalité régionale de comté.

La municipalité régionale de comté d'Asbestos a connu une décroissance continue de sa population depuis les années 1960. En vingt ans, la population a décliné près de 20%, soit la plus forte baisse démographique observée dans la région de l'Estrie, baisse qui se continue toujours comme le montre la figure 2.3.

FIGURE 2.3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ASBESTOS (1976-1991)



Source: Recensements Statistiques Canada

Au cours de la période 1981-1996, la diminution démographique s'observe partout sur le territoire de la municipalité régionale de comté à l'exception de la paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, telle que montrée au tableau 2.1. Les diminutions sont cependant particulièrement sévères dans les cas de la ville d'Asbestos (21,29 %), de la ville de Danville (18,36 %), de la municipalité de Shipton (14,04 %) et de la municipalité de Trois-Lacs (14,04 %) qui à elles quatre totalisent près de 93 % de la perte de population de la municipalité régionale de comté d'Asbestos.

TABLEAU 2.1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR MUNICIPALITÉ LOCALE (1981-1996)

	1981	1986	1991	1996	Variation % 1981-1996
Asbestos (v)	7 967	6 961	6 487	6 271	-21,29
Danville (v)	2 200	1 931	1 782	1 796	-18,36
Saint-Adrien	597	519	537	534	-10,55
Saint-Camille (ct)	479	468	458	459	- 4,17
Saint-Georges-de-Windsor ¹	984	904	850	874	-11,18
Saint-Joseph-de-Ham-Sud (p)	222	246	230	233	4,95
Shipton	3 478	3 089	2 990	2 753	-20,85
Trois-Lacs	584	500	501	502	-14,04
Wotton ²	1 625	1 605	1 546	1 583	- 2,58
Municipalité régionale de comté d'Asbestos	18 136	16 223	15 381	15 005	-17,26

¹ Addition du village et du canton, fusionnés en 1994.

² Addition du village et du canton, fusionnés en 1993.

Source: Recensements Statistiques Canada

La décroissance de la population a été plus accentuée au début des années 1980 avec une perte de 10,55% de la population au cours de la période 1981-1986. La principale cause de cette baisse de la population est attribuable à la crise de l'amiante à laquelle la région a eu à faire face. La décroissance de la population au cours de la période 1986-1991, s'est maintenue à 5,19%, taux d'avant la crise. Toutefois, entre 1991 et 1996, la situation s'améliore puisque les municipalités, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton ont connu une hausse de leur population de façon significative.

La Municipalité régionale de comté d'Asbestos fait face à un vieillissement de sa population. Ainsi, l'indice de vieillissement, défini comme le pourcentage de la population de 65 ans et plus par rapport à celui de moins de 20 ans, était de 57 % dans la municipalité régionale de comté en 1991, soit le pourcentage le plus élevé de la région de l'Estrie. Il s'avérait nettement au-dessus de la moyenne régionale (45%) et de la moyenne québécoise (42%). En cinq ans, l'indice de vieillissement a connu une croissance deux fois plus rapide qu'en Estrie et qu'au Québec.

. L'économie régionale

La municipalité régionale de comté d'Asbestos est située dans la région administrative de l'Estrie (05) à la limite de la région administrative du Centre du Québec (17). Telle qu'illustrée à la figure 2.4, elle est localisée au milieu de trois centres régionaux importants. Les villes de Victoriaville, de Drummondville et de Sherbrooke, toutes trois accessibles en moins de 45 minutes de voiture de la région d'Asbestos. Les villes de Victoriaville et de Sherbrooke ont une influence importante sur l'offre de biens et de services à la population de la municipalité régionale de comté d'Asbestos.

L'accès à Victoriaville se fait principalement par la Route 116 située dans le secteur ouest de la municipalité régionale de comté, alors que la Route 249 et la Route de l'Église sont les principaux accès à la région Sherbrookoise.

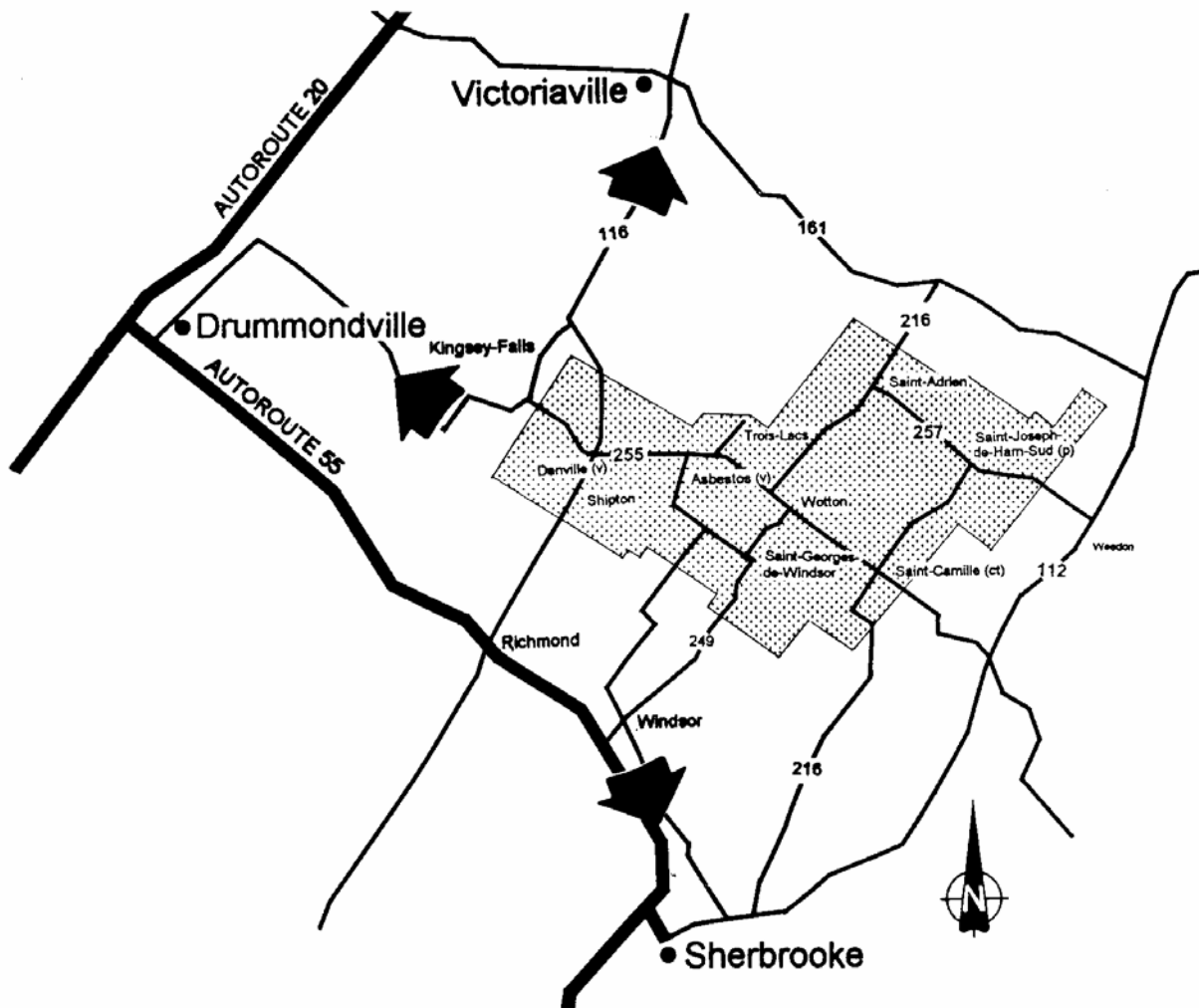
La ville d'Asbestos est le pôle régional de la municipalité régionale de comté d'Asbestos. Malgré une perte importante d'effectifs, la ville s'impose tant par son poids démographique que par l'opportunité d'emplois qu'elle procure et la multiplicité des biens et des services qui y sont offerts. Les municipalités de Danville et de Wotton jouent également un rôle non-négligeable dans l'offre de biens et services pour la région.

En 1991, 79% de la population en emploi de la municipalité régionale de comté d'Asbestos travaillait sur le territoire de la municipalité régionale de comté. Ce pourcentage se rapproche du taux de 80% qui est le taux pour la région de l'Estrie.

Le secteur primaire (agriculture, forêt et mines), malgré de lourdes mises à pied dans l'industrie de l'amiante, demeure un secteur important pour la région. En effet, 21.2 % des emplois de la région sont dans le secteur primaire. L'Estrie compte 6.3% des emplois dans ce secteur. La province de Québec compte 4% des emplois dans ce secteur.

Pour sa part, le secteur manufacturier est moins présent dans la municipalité régionale de comté d'Asbestos qu'ailleurs en Estrie. Mentionnons cependant que dans ce secteur, l'industrie de l'habillement se démarque au niveau de l'emploi car il représente à lui seul près de la moitié des emplois manufacturiers de la municipalité régionale de comté

FIGURE 2.4 : LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ASBESTOS



L'occupation du territoire

L'occupation du territoire de la municipalité régionale de comté d'Asbestos est caractérisée par une présence importante de l'industrie d'extraction de l'amiante avec la mine à ciel ouvert de 2,43 kilomètres carrés et des haldes de résidus miniers qui couvrent une superficie de 7,47 kilomètres carrés. Les installations reliées à l'amiante sont concentrées dans les agglomérations Asbestos-Shipton et Danville-Shipton. Les haldes de résidus miniers, qui atteignent en moyenne jusqu'à 120 mètres de hauteur, font partie du paysage régional de la municipalité régionale de comté.

La quasi totalité du secteur rural de la municipalité régionale de comté fait partie de la zone agricole protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole. Outre les villes et les villages, on retrouve les plus grands espaces ne faisant pas partie de la zone agricole protégée sur le territoire des municipalités de Saint-Adrien, de Saint-Georges-de-Windsor, de Shipton, du canton de Saint-Camille et surtout dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud. Ces secteurs couvrent principalement des propriétés forestières.

La municipalité régionale de comté d'Asbestos peut compter sur deux parcs industriels reconnus par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Le premier situé à Asbestos(ville) et à Shipton accueille plusieurs entreprises, le second situé dans la municipalité de Wotton recevait sa première entreprise en 1995.

On dénombre quatre corridors de transport énergétique sur le territoire de la municipalité régionale de comté. Trois d'entre eux traversent la municipalité de Shipton dans la partie ouest de la municipalité régionale de comté alors que le quatrième corridor, passe au centre du territoire principalement à l'intérieur de la municipalité de Wotton.

De façon générale, on peut diviser le territoire en quatre secteurs. Un premier secteur représente le milieu urbain de la municipalité régionale de comté. Il est composé des agglomérations Asbestos-Shipton et Danville-Shipton. En plus d'accueillir la majorité de la population de la municipalité régionale de comté d'Asbestos, ce secteur reçoit les installations reliées à l'exploitation de l'amiante qui y sont omniprésentes.

Le second secteur comprend une première partie du territoire agricole de la municipalité régionale de comté. On trouve à cet endroit un milieu agricole relativement homogène avec peu de perturbations. Il se caractérise par la présence des meilleurs sols agricoles de la municipalité régionale de comté et une plus forte concentration d'établissements agricoles. Ce second secteur regroupe les municipalités du canton de Saint-Camille, de Saint-Georges-de-Windsor et de Wotton ainsi qu'une partie de la municipalité de Shipton.

Le troisième secteur, la partie nord de la municipalité de Shipton, comprend la deuxième partie du territoire agricole. Ce territoire offre des sols de bonne qualité. Il est couvert de façon plus éparse par les établissements agricoles et ce territoire a une topographie plus montagneuse.

Le quatrième secteur, pour sa part, est caractérisé par un milieu plus forestier où l'on constate une exploitation forestière de plus grande envergure. Les fermes de ce secteur se distribuent de façon éparse. Ce secteur regroupe les municipalités de Saint-Adrien et de Saint-Joseph-de-Ham-Sud (paroisse). Soulignons que la villégiature est particulièrement populaire à cet endroit. On compte un nombre important de citoyens venus s'y installer en raison de la tranquillité des lieux et de la qualité du paysage. Le mont Ham, lieu important de randonnées dans la région, fait partie de ce secteur.

. La planification stratégique du développement régional

En 1993, un plan stratégique quinquennal de développement était produit pour la région. Ce document réalisé à partir d'un exercice élargi de consultation des divers intervenants régionaux, retient dans un premier temps des enjeux de développement qui servent comme prémisse pour l'élaboration d'objectifs stratégiques sectoriels. Mentionnons que cette planification stratégique est actuellement en révision pour être adopté au cours de l'année 1999.

Au niveau de la région de l'Estrie, le Conseil régional de développement de l'Estrie a complété une entente cadre de développement 1993-1998. Cette entente cadre est également en révision et sera renouvelée en fin d'année 1998.